Vol. XXIX. Saint-Boniface, Manitoba, 3 Octobre 1900. No. 46•

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis $1.00 par année
Europe (compris le port) ..... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne............12 cents
Chaque insertion subséquente.. ..... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sepultures seront [illegible] taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 15 rue du Cardinal-Lemoine, à Paris qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA
EST PUBLIE
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
Saint-Boniface, Manitoba
Canada.

SON EXCELLENCE

Le Delegue Apostolique

AU MILIEU DE NOUS

Les fêtes que notre population catholique a données en l'honneur de Son Excellence Mgr Falconio ont été couronnées d'un beau succès. On est venu de toutes les parties de la province pour voir le Délégué Apostolique. Voici le nom des membres du clergé, régulier et séculier, qui ont pris part à ces fêtes :

Mgr l'Archevêque, Mgr Pascal et Mgr Ritchot.

Clergé séculier : M. le grand vicaire Dugas, MM. les abbés Béliveau, Bourret, Cherrier, Cloutier, Dufresne, Duffy, Fillion, Barron, Giroux, (Ste-Anne) ; Giroux, (LaBroquerie) ; Haynen, Hella, Jutras, Lebrault, Lavigne, Lussier, Messier, Passaplan, Rocan, Rousseau, Trudel, Turcotte, Viens. Ajoutons MM. les abbés Dupras, Baril et Daignault, de la province de Québec.

Jésuites : RR. PP. Hudon, recteur du collège ; Tourangeau, Blain.

Rédemptoriste : R. P. Godtz.

Oblats : RR. PP. Beaudin, Blais, Cahill, Camper, Dandurand, Dorais, Enk, Guillet, PP. Kulawy, Lacasse, Jos. et Prisque Magnan, O'Dwyer, Poitras, Fr Boisramé

Chanoines Réguliers : RR. P.P. Marie-Antoine, Augustin, Claude.

Trappistes : RR. PP. Louis, Henri.

R. P. Van Heertum, Prémontré.

JEUDI

Jeudi matin, Son Excellence célébra la sainte messe à la Maison Vicariale des RR. SS. Grises et y prit le déjeuner.

***

A dix heures a. m., à la cathédrale, avait lieu la réunion des enfants de la ville et de la paroisse de Saint-Boniface. Environ 700 enfants, appartenant au Couvent de Saint-Boniface, à l'Académie Provencher, à l'Hospice Taché et aux écoles rurales, avaient pris place dans la nef. Le chœur était rempli de prêtres et de religieux et les galeries étaient bondées de fidèles. Le programme suivant a été exécuté avec beaucoup de talent et de savoir-faire :

1o, Laudate pueri ; 2o, Dialogue des garçons ; 3o, Fanfare de l'Ecole Industrielle ; 4o, Cantate et dialogue du Pensionnat ; 5o, Fanfare de l'Ecole Industrielle ; 6o, Cantate et dialogue des orphelines.

Voici les dialogues :

DIALOGUE DES GARÇONS

(Récité par V. Soucisse, A. Manseau et H. Manseau).

Paul—Je voudrais bien savoir pourquoi nous sommes si nombreux en ce moment dans la maison du Bon Dieu.

Pierre—C'est facile à dire ; imitateur du Divin Maître, le représentant du Souverain Pontife a dit : "Laissez venir à moi les petits enfants," et nous sommes ici pour offrir à Mgr Falconio, d'abord, notre respect.

Jacques—Saurais-tu bien dire ce qu'est le respect ?

Pierre—C'est une vertu spéciale qui porte à honorer les personnes constituées en dignité.

Paul—Y a-t-il beaucoup d'espèces de respect ?

Pierre—Autant d'espèces qu'il y a de degrés d'excellence.

Jacques—Ah ! je comprends maintenant quel respect on doit à Mgr Falconio, puisqu'on le nomme : **Excellence.**

Pierre—Donc, nous offrons à Son Excellence, le représentant immédiat du Vicaire de Jésus-Christ, *notre plus profond respect.*

Jacques—Mais nos cœurs sentent de plus en plus le besoin de dire à Son Excellence que nous avons appris, au sein même de la famille, à *aimer* la Ste Eglise Catholique, son chef vénéré et ceux qui le représentent.

Pierre—Qu'il me soit encore permis d'offrir au représentant immédiat du Vicaire de Jésus-Christ *l'hommage affectueux de nos cœurs.*

Jules, (venant)—Un petit secret à vous communiquer. Je tiens de bonne source, que le Père commun de tous les fidèles confie à son Délégué une mission qui nous regarde.

Jacques—Une mission qui *nous regarde*, nous les enfants du Manitoba ?

Jules—Oui, et c'est tout ce que je veux dire pour aujourd'hui.

Pierre—C'est assez pour que, au nom de tous, je dépose encore aux pieds du représentant immédiat du Vicaire de Jésus-Christ *notre plus profonde reconnaissance.*

Jacques—Donc respect (il dépose un bouquet).

Paul—Amour (il dépose un bouquet).

Pierre—Reconnaissance (il dépose un bouquet).

Tous les trois—A Son Excellence Mgr Falconio, Délégué Apostolique.

DIALOGUE DES ELEVES DU PENSIONNAT

(Récité par Mlles A. Mondor, E. Charlet, Itha Bédard, Berthe Fafard, Alma Desourdis, Anna Lemay, A. Auger, M. J. Dubuc, M. J. Bérubé, E. Prendergast, M. Bétournay, A. Laurendeau, C. D'Amour, F. Prud'homme et J. Kéroack ; L. Gosselin et A. Baril ; M. J. Dubuc).

—Aux plus jeunes, la faveur d'approcher les premières auprès de vous, Excellence, pour vous dire notre joie et nos vœux.

—Nos aînés ont été bien aimables de nous l'accorder.

—Elles ont agi sagement, car c'est un droit que nous aurions réclamé.

—Quel code nous décerne ce privilège ?

—Le code du Grand Maître, de Notre-Seigneur Lui-même. Ne voit-on pas dans l'histoire sainte qu'il appelait à Lui les enfants ; qu'il les caressait et les bénissait avec effusion ?

—Il savait si bien les attirer que nul ne pensait les écarter de sa présence.

—Le dévouement pour l'enfance ! sublime leçon qu'il enseigne à ses apôtres et à leurs successeurs.

Toutes—Parmi ces derniers, nous en connaissons qui la pratiquent très fidèlement.

—Avec quelle bonté notre archevêque bien-aimé nous accueille toujours ! quel bonheur d'entendre sa voix, de recevoir un sourire approbateur !

—Excellence, vous avez consacré une grande partie de votre temps à visiter les maisons d'éducation de notre pays ; vous devez être bon comme Notre-Seigneur, qui allait de bourg en bourg dans la Judée semant partout le bonheur.

—Il m'est avis qu'il y a dans votre cœur un petit trésor d'affection toute spéciale pour les enfants du Manitoba.

—Comment déjà as-tu pu le deviner ?

—Nous sommes rarement lentes à saisir une expression de bon vouloir à notre égard ; et cette fois plus que jamais, je tiens à n'avoir pas tort.

—Je ne le voudrais pas, puisque décidément, je pense comme toi.

Auprès de Sa Grandeur,
L'enfance est bien petite,
La mettant dans ton cœur,
Ah ! tu la grandis vite.

Les plus grandes arrivent—

—Vous êtes les bienvenues ! hâtez-vous de dire à notre distingué visiteur combien nous apprécions sa bonté, sa condescendance.

—Nous venons en toute confiance et humilité, révérer en votre personne, le représentant du Vicaire du Christ, l'appui de la hiérarchie catholique du Canada, et un défenseur de toutes les nobles et saintes causes.

—Que de droits sacrés à nos respectueux hommages, à notre immortelle vénération !

—Si nous songeons que le prélat qui nous visite est investi de l'autorité de Léon XIII, qu'il est délégué comme son interprête auprès de nos guides dans la foi, nous conclurons facilement que nous sommes beaucoup trop petites pour ajouter à la louange due à son mérite.

—Un seul moyen nous reste pour exprimer moins indignement notre appréciation de l'honneur qui nous est fait.

—Lequel ? hâte-toi de nous le faire connaître.

—C'est d'exalter la puissance de l'Eglise catholique à produire des âmes vraiment grandes par la vertu, la science et la foi, célébrer ensuite la sollicitude paternelle de notre illustre pontife qui prend à cœur les intérêts de notre pays, et surtout, de notre chère province.

—Pouvons-nous demander à Son Excellence de dire au Saint Père que nous l'aimons beaucoup ?

—Oh ! sans doute, et c'est peu dire. Ajoutons que pour le prouver, nous nous efforcerons de devenir des chrétiennes à forte trempe, toujours glorieuses d'appartenir à l'Eglise qu'il dirige avec tant de lumière et de sagesse.

—Mes sœurs, quel grand bienfait c'est d'être membres de l'Eglise catholique ! Dieu, dans sa richesse infinie, ne pouvait nous donner davantage.

—Et par elle, tous les bienfaits nous sont venus : grâces d'innocence, de lumière de repentir, de persévérance et combien d'autres ?

—Nous lui sommes redevables du bonheur de ce jour si mémorable pour les enfants de Saint-Boniface.

—Que faire pour que ce jour porte écho dans nos annales ?

—Si vous voulez m'en croire, nous déposerons aux pieds de Son Excellence les plus nobles élans de notre cœur. Nous lui dirons que par nos prières et nos vœux, nous espérons obtenir la cessation des maux qui affligent l'Eglise, et les lumières nécessaires à nos pasteurs pour qu'ils dirigent sûrement le bercail dans les sentiers de la justice et de la vérité.

—Pour attester bien haut notre gratitude, disons donc avec enthousiasme : Gloire à Dieu de nous avoir donné la foi ! Honneur à Léon XIII, notre illustre Pontife et à son digne représentant.

A. M. D. G.

***

Depuis bien longtemps, Excellence,
Nous vivons d'un unique espoir,
Voulant pour toute récompense,
Le privilège de vous voir.
Vous voici. Ah ! quelle allégresse !
C'est trop peu d'apporter des fleurs.
Daignez accepter la tendresse
Qui déborde de tous nos cœurs.

DIALOGUE DES ORPHELINES

(Récité par Mlles C. Wilson, M. Grenon, M. A. Vigeant, A Guichon, M. Desautels, E. Guilbault, N. Dunthorne, R. Lambert).

Apres le Chant de Bienvenue une petite entre très empressée, disant :

—Me voici, chères compagnes, fidèle au rendez-vous, n'est-ce pas ?

(Ensemble) :—Oui ; oui.

—Et ton bouquet me paraît gracieux et gentil.

—Tu as dû aller visiter toutes les belles serres de Winnipeg pour en rapporter de si jolies fleurs.

—Sans doute, et si cela eût été possible, j'aurais même voulu faire le tour du monde pour avoir un bouquet digne d'être offert à Son Excellence Mgr Falconio.

—Le tour du monde ?

—Bien certainement, car vous le savez, l'Illustre Visiteur que nous avons l'honneur de saluer aujourd'hui est le digne représentant du Chef de l'Eglise universelle, N. T. St Père le Pape Léon XIII.

—Léon XIII, oh! que nous voudrions bien le voir ! ! ! C'est notre Père à tous, c'est le Pontife-Roi. Malgré les chaînes de sa captivité, il règne sur tous les cœurs ; c'est le Souverain de la Chrétienté qui ne méprise ni les pauvres, ni les petits. Aux faîtes des dignités et de la grandeur suprême, il écoute avec amour l'infortuné qui lui fait une prière et se laisse approcher de ses plus humbles vassaux.

—Oh ! alors ; plus de mystère pour moi, je m'explique l'aimable condescendance de cet Auguste Prélat envers de pauvres petits enfants comme nous.

—C'est qu'il nous aime, sans doute, et qu'à l'exemple du Divin Maître il est heureux de se voir entouré de pauvres et de petits.

—Oui, comme un digne fils du grand Séraphin d'Assise, l'amant passionné de cette pauvreté évangélique qu'il trouvait si belle ! si riche !

—A ce titre nous lui sommes doublement chères, mais sa bonté s'incline encore plus spécialement vers l'enfance dont il est le Père, tout comme le Souverain Pontife est le Père commun des fidèles.

—Oh ! que nous nous sentons heureux en votre présence, Monseigneur, nous, pauvres petites, nous n'aurions jamais pu aller à Rome, mais, c'est comme si Rome venait à nous, puisque nous avons le bonheur de voir dans la personne de Votre Excellence, le Délégué Apostolique, l'Envoyé de N. T. Saint Père le Pape au Canada.

(Ensemble) : Vive Léon XIII ! ! Vive Mgr Falconio ! !

—Maintenant, chères petites, approchons avec confiance, et comme un bon Père, Son Excellence daignera agréer avec nos fleurs, nos vœux et nos souhaits.

Une des enfants présenta l'adresse suivante :

Monseigneur,

Qu'il soit permis à une humble orpheline, d'élever la voix dans cette imposante réunion, solennellement conviée sous ce toit béni, pour souhaiter la plus respectueuse bienvenue à l'Eminent Prélat, représentant de Sa Sainteté Leon XIII, Notre Pere bien-aimé.

Profondément reconnaissantes pour la faveur insigne que Votre Excellence daigne nous faire aujourd'hui, en nous honorant de sa présence, nous osons vous prier, Monseigneur, d'agréer l'expression de notre respectueuse et bien vive gratitude, ainsi que l'hommage des vœux et des souhaits que nous émettons pour votre parfait bonheur.

Permettez-nous aussi. Excellence, de solliciter à notre tour la bénédiction apostolique qui fertilisera et donnera un nouvel accroissement aux œuvres de charité exercées par les humbles filles de la Vénérable Mère D'Youville, dans cet asile béni de l'Hospice Taché.

Son Excellence prit ensuite la parole et remercia avec beaucoup de bienveillance et de cordialité la jeunesse de Saint-Boniface et les maisons d'éducation de lui avoir fait cette magnifique démonstration.

On termina par le chant de l'"Oremus pro Pontifice."

***

A midi, grand banquet à l'archevêché, donné et servi par les

(A suivre sur la 3me page)

Le Manitoba.

Mercredi 3 Octobre 1900

REFLEXIONS SUR LE DISCOURS DE M. LAURIER

Nous avons promis de publier ce qu'a dit M. Laurier de la question scolaire dans son discours à Montréal. Nous nous exécutons. On trouvera dans une autre colonne ses paroles reproduites de la *Patrie*, son principal organe dans Québec.

Nous avons aussi promis d'en faire une étude.

Quand nous examinons cet amas d'erreurs, ce mélange de faux et de vrai, l'astuce répandue dans cette harangue, nous nous demandons si nous aurons assez d'espace pour faire complète l'œuvre de justice qui s'impose à nous.

***

M. Laurier commence par dire que les conservateurs désirent ressusciter la question.

Ce mot *ressusciter*, appliqué aux conservateurs n'est pas juste.

Les conservateurs n'ont jamais laissé mourir la question. Ils l'ont toujours maintenue devant le public et en ont toujours réclamé loyalement une solution conforme à la constitution.

Mais ce mot dans la bouche de M. Laurier, exprime bien le fond de sa pensée et de ses désirs.

M. Laurier parle de résurrection, donc, d'après lui, la question est morte.

Il se plaint que l'on essaie de la faire revivre; donc, d'après lui, il faudrait ne pas la remuer dans le tombeau où il croit l'avoir couchée pour toujours!

Dont acte, M. le ministre!

Mais, si elle était vraiment morte cette question, qui donc l'aurait tuée?

C'est vous, M. Laurier. Car, au moment où vous montiez au pouvoir, elle était pleine de vie. Vous vous en êtes même servi pour atteindre votre position. Vous promettiez, dans Québec, de faire justice pleine et entière; et vous vous engagiez même à user des moyens que la constitution vous donne à cette fin.

Cet engagement, M. Laurier était tenu de l'exécuter pendant son premier terme d'office, et non à la fin des temps.

M. Laurier n'est pas inamovible au pouvoir. Faire des promesses dont l'exécution dût être ajournée après son premier terme d'office, c'eût été faire comme l'homme qui s'engagerait à exécuter un travail quelconque après sa mort.

La bonne foi publique et l'honnêteté politique exigent autre chose. L'inaction de M. Laurier le place sous un jour où l'on découvre que toute sa préoccupation en cette affaire n'a eu pour but que de passer, en une paix relative, ses années de pouvoir, quitte à rejeter sur les épaules de ses successeurs les embarras créés par ses amis politiques, utilisés et aggravés par lui-même. Par où l'on voit encore que M. Laurier, au lieu de vouloir établir à permanence parmi nous l'harmonie des races et des croyances, comme il s'en vante à tout propos, agit de façon à perpétuer la discorde. Car, il doit savoir que la paix et la concorde ne pourront régner effectivement au sein de la nation canadienne, aussi longtemps qu'il y aura un groupe qui se sentira bafoué, écrasé, exilé, pour ainsi dire, dans son propre pays.

C'est à cet écrasement qu'a travaillé M. Laurier par son pseudo-règlement.

Mais, M. le premier ministre a des échappatoires. Son règlement était perfectible, dit-il!

Eh bien! M. Laurier admettant lui-même que le prétendu règlement était insuffisant, pourquoi n'a-t-il pas du moins cherché à le perfectionner?

M. Laurier a toujours su que cet inique règlement n'était conforme ni à l'esprit ni au texte de la constitution? Voilà quatre ans bientôt de cela.

M. Laurier sait depuis au moins trois ans que ce même règlement n'est pas conforme à la doctrine catholique. Le Pape lui-même le lui a dit.

Où sont ses efforts pour améliorer ce règlement perfectible?

Nulle part.

N'était-il pas celui qui était plus particulièrement désigné pour ce travail de perfectionnement? Il avait le pouvoir, il commandait à une forte majorité; ses propres amis politiques étaient également au pouvoir au Manitoba, et s'il faut en croire M. Laurier lui-même, M. Greenway était bien disposé; les catholiques du Manitoba étaient également bien disposés; des représentations lui ont été faites à diverses reprises, des prières lui ont été adressées; nul abandon de nos droits n'a été fait. M. Laurier ne peut plaider ignorance de rien. Qu'a-t-il fait?

C'est triste à dire, mais au lieu de travailler à ce perfectionnement, possible, vient-il de dire, il a au contraire constamment travaillé à nous faire accepter comme définitif ce règlement injurieux de nos droits.

Par des paroles d'un certain éclat, il s'est efforcé de créer un atmosphère politique où il put flotter jusqu'à ses prochaines élections générales. Mais, sournoisement, il attirait dans le piège nos populations. Il envoyait émissaires après émissaires, délégations après délégations, pour nous faire passer sous le régime imaginé par lui. Il envoyait même de l'argent pour aider l'œuvre. Et à l'heure même où il prononçait ce discours à Montréal, il avait ici des agents passant par les maisons et tentant de faire signer des documents dans lesquels on fait dire aux signataires imprudents qu'ils sont contents de la situation.

Et pendant les élections générales locales de l'automne dernier, M. Laurier, toute sa presse et tout son parti, appuyaient M. Greenway, lequel, dans son adresse aux électeurs de la province, disait:

"En dépit de leurs efforts, (M. Greenway parle ici des conservateurs) nous avons réussi à maintenir notre système scolaire, et ce système scolaire sera maintenu aussi longtemps que je conserverai la confiance des électeurs."

Après cela, M. Laurier a bonne grâce de nous parler de la perfectibilité de son règlement ou de nous rappeler les paroles de M. Greenway à Montréal, paroles vagues, perfides et sans portée de bon aloi, comme les discours de M. Laurier lui-même.

En parlant de résurrection de la question scolaire, M. Laurier a simplement traduit son cauchemar. Son règlement était, dans sa pensée, un étranglement, et il s'étonne de voir le frisson de la vie se manifester si longtemps sur le corps de sa victime.

***

Nous sommes obligés de remettre à plus tard la suite de ces observations.

M. ROBLIN

Le choix du successeur de M. Hugh J. Macdonald à la tête du cabinet provincial est fait. Dans une réunion du groupe ministériel, on a demandé à M. Roblin, le député de Woodlands, d'accepter l'honneur et les responsabilités de la position. M. Roblin s'est rendu aux désirs de la députation.

L'accession de M. Roblin au pouvoir est bien vue dans le monde politique.

Le député de Woodlands était, il y a quelques années, le chef de l'opposition. C'est lui qui, l'un des premiers, de concert avec le parti conservateur, a prié M. Macdonald, après lui, de prendre la direction des forces conservatrices dans notre province. Son désintéressement d'alors lui vaut aujourd'hui de monter à son tour à la première place qu'il remplira avec honneur. Il est d'une habileté reconnue, et il sait mettre de la vigueur dans son action. Nous lui adressons nos félicitations.

La retraite de M. Macdonald va entraîner tout un mouvement ministériel. Il devra être remplacé non-seulement comme premier ministre, mais encore comme procureur-général. M. Roblin n'étant pas avocat, il faudra demander à quelqu'autre d'assumer ces fonctions. M. Davidson restera trésorier-provincial. Pour tous les autres portefeuilles, il est question de changements. Cependant, ces rumeurs n'ont pas encore assez de consistance pour nous permettre de les enrégistrer avec quelque chance de tomber juste. Nous préférons, en conséquence, n'en point parler.

LES CATHOLIQUES DE WINNIPEG

Nous donnons ailleurs le compte-rendu des fêtes qui ont eu lieu à l'occasion de la visite de Son Excellence le Délégué Apostolique. Mais nous croyons opportun de détacher de l'adresse des catholiques de Winnipeg à Son Excellence le passage suivant, qui est vraiment d'un grand intérêt:

"Comme d'humbles et dévoués enfants de l'Eglise, nous sommes remplis de joie à l'occasion de votre visite au milieu de nous. Mais il y a des raisons spéciales qui rendent plus intenses nos sentiments, et à cet égard, votre présence fait naître en nous les plus vives espérances pour l'avenir. Les circonstances auxquelles nous faisons allusion sont bien connues de Votre Excellence, mais nous croyons opportun d'attirer votre attention sur la longue lutte que nous avons soutenue dans le but de recouvrer les droits et les privilèges constitutionnels dont nous avons joui jusque il y a dix ans, en matière d'éducation. Il n'est pas nécessaire, croyons-nous, de dire à Votre Excellence les déceptions sans nombre que nous avons rencontrées au cours de cette lutte pour le recouvrement de nos droits. Nous sommes obligés de payer des impôts pour l'établissement, le service et le maintien d'un système d'écoles publiques excessivement dispendieux, de payer les impôts civils sur nos édifices scolaires et de supporter en outre nos propres écoles — double impôt qui pèse sur nous dans des proportions intolérables. Durant sa visite, Votre Excellence apercevra des preuves nombreuses du caractère accablant du fardeau que nous avons à supporter. Mais bien que ce fardeau soit presque insupportable, nous donnons à Votre Excellence l'assurance que les catholiques de Winnipeg, aussi longtemps qu'ils le pourront, maintiendront leurs écoles à l'avenir comme dans le passé, et qu'ils continueront à revendiquer la restauration de leurs droits légaux en matière d'éducation. Et nous espérons qu'en cela nous aurons les sympathies actives de votre Excellence."

Ce langage des catholiques de Winnipeg est celui de la vérité. Il est noble et courageux. C'est un protêt, un programme et un exemple. Nous y applaudissons chaleureusement.

Les catholiques de Winnipeg invoquent la constitution. C'est en effet le terrain où il faut se tenir. Se mettre sur le terrain constitutionnel pour combattre de mauvaises lois, est en tous pays, et dans le nôtre comme ailleurs, le moyen légitime, paisible et rationnel de poursuivre le triomphe des principes qui sont la base des sociétés.

Notre constitution a été violée. C'est une porte ouverte à tous les empiètements et à toutes les injustices. C'est un grief qui ne peut cesser que par la réparation de la brèche ainsi faite aux remparts qui doivent protéger nos institutions politiques et les saines libertés des pères de familles.

EXTRAIT DU DISCOURS DE M. LAURIER A MONTREAL

Nous publions ci-après la partie du discours de M. Laurier à Montréal qui a trait à la question scolaire. Nous en commençons l'appréciation dans une autre colonne.

Les conservateurs désirent ressusciter cette question, ou plutôt ils s'efforcent de la faire valoir auprès des électeurs de la province de Québec dans le but de créer de la dissention. Dans les autres provinces que celle-ci vous n'en entendez pas un seul mot. Ils disent que nous n'avons pas réglé la question. J'admets tout de suite, comme je l'ai fait devant la Chambre, que le règlement que nous avons donné n'était pas aussi complet que je l'aurais désiré: il n'était pas parfait, mais perfectible, essentiellement perfectible.

En 1896, la question avait été agitée depuis six ans. Elle était cause qu'une violente agitation avait été soulevée. Elle avait été trainée pendant six longues années de la Cour Suprême du Manitoba à la cour Suprême du Canada, de la Cour Suprême du Canada au consil Privé. Elle fut envoyée du Consil Privé au Parlement, du Parlement de nouveaux à la Cour Suprême du Canada et de la Cour Suprême du Canada de nouveau au Conseil Prive. Le Conseil Privé rendit une décision qui ordonnait au Parlement du Manitoba de rendre à la minorité les droits qui lui avaient été ravis. Le parlement du Manitoba n'ayant pas agi, la question revint devant le gouvernement conservateur d'Ottawa. Que fit alors le gouvernement, après avoir trainé pendant si longtemps cette question de parlement en parlement et de tribunal en tribunal? Il présenta ce qu'il appela une loi rémédiatrice, et quelle était cette loi rémédiatrice? A quoi portait-elle remède? Elle ne rémédiait à rien. C'était une moquerie, un leurre, parce que d'après son but, elle devait contenir trois choses: exemption de taxes, organisation distincte, et partage légitime des deniers publics affecté à l'éducation. Contenait-elle ces trois éléments? Non. Elle en contenait deux: exemption de taxes, organisation distincte, mais rien ne décrétait l'application d'une part légitime des fonds publics.

Qu'adviendrait-il d'un système scolaire dans lequel les contribuables n'auraient aucun droit à une part légitime des fonds publics? Nous avons tenté de régler la question d'une manière différente. Nous avons dit au gouverment du Manitoba: "C'est vous qui avez fait le mal; c'est à vous de réparer ce que vous avez fait. Nous avons fait appel à l'esprit chrétien, à l'esprit d'équité, pour faire rendre justice à la minorité, composée de sujets anglais comme la majorité. Nous avons obtenu des concessions énormes. Nous avons obtenu cette concession que partout où il y aurait dix enfants français dans un district scolaire, la langue française serait enseignée dans cette école. Nous avons obtenu que là où il y aurait dix enfants catholique dans un district, l'instruction religieuse serait donnée dans l'école pendant une certaine partie de chaque jour.

Mon ami bien connu ici, M. Joseph Gédéon Horace Bergeron a parler au Monument National de cette demi heure d'instruction religieuse que nous avons procuré aux catholiques du Manitoba. Il a trouvé que cela n'était pas assez. Je conçois qu'une demi heure d'instruction religieuse pour M. Bergeron ne serait pas grand chose. Je ne veux pas dire qu'il n'en ait besoin. Mais une demi heure d'instruction religieuse ne serait pas beaucoup parce que sa vertu rigide est bien connue. Quand M. Bergeron vient au Monument National pour parler de la question des écoles, et quand il déclare qu'une demi heure d'instruction religieuse ne suffit pas, nous pourrons nous dire à nous-même que si cela ne suffit pas à M. Bergeron, ce doit être suffisant à des mortels ordinaires pour leur permettre d'apprendre les devoirs à remplir et les vertus à pratiquer dans le monde.

A tout événement, le règlement a été fait; s'il n'a pas été acceptable pour M. Bergeron, il a été acceptable pour les catholiques du Manitoba, à l'exception d'un groupe de la ville de Winnipeg. La preuve en est qu'en 1890, lorsque la loi des écoles a été passée, abolissant les écoles séparés, il y avait soixante écoles où la religion catholique était enseignée. En 1896, de ces soixante, trente-cinq restaient. Maintenant, le règlement est accepté dans tous les districts où il y a des groupes protestants et catholiques, et aujourd'hui il y a cent vingt écoles où la religion est enseignée. Voilà le résultat. Des groupes de nos concitoyens au Manitoba grandissaient dans une totale ignorance, et aujourd'hui, au lieu de cet état de choses, vous avez cent vingt écoles où les enfants reçoivent l'éducation, et, pardessus tout, l'instruction religieuse, et, non seulement cela, mais ils apprennent à parler, à lire et à écrire la langue de leurs ancêtres. M. Bergeron dit qu'une demi heure, c'est peu. Laissez-moi vous dire ce qu'il en a coûté au gouvernement Greenway pour accorder cette concession. Je vous le dirai en quelques mots de M. Bergeron lui-même, extraits d'un de ses discours reproduits par le "Journal," le nouvel organe conservateur français.

"Il est très vrai, dit-il, que le pape a déclaré que le règlement est incomplet, inefficace et inacceptable, mais il recommande le calme pour le présent, et les rouges en ont profité pour dire que la question est réglée. Mais la province du Manitoba en a aussi profité pour secouer le joug de Greenway et confier ses affaires à Hugh John Macdonald."

C'est-à-dire que le peuple du Manitoba, d'après M. Bergeron, a chassé du pouvoir M. Greenway à cause des concessions qu'il avait faites. Selon M. Bergeron, si M. Greenway n'avait pas accordé ces concessions, que la justice demandait, à mes compatiotes et co-religionnaires, M. Greenway serait encore au pouvoir à Winnipeg, et Hugh John Macdonald ne l'aurait jamais défait.

Mais si cela n'est pas satisfaisant ni acceptable il y a un moyen, c'est de soulever la question sur le parquet de la Chambre des Communes. M. Bergeron l'a-t-il fait! Jamais au grand jamais. Il en donne la raison dans son

(A suivre sur la 5ème page)

SON EX. LE DELEGUE APOSTOLIQUE

(Suite de la 1ère page)

dames et demoiselles de la ville. La vaste salle à dîner du palais avait été aménagée et ornée à merveille; les murs avaient été revêtus des couleurs papales, et des fleurs en abondance décoraient les tables. On comptait 65 convives. Un orchestre de renommée a fourni une ravissante musique. Il serait puéril et banal de faire un éloge détaillé du menu. On imagine facilement qu'il ne laissa rien à désirer. Les dames de la ville ont splendidement réussi leur tâche. Aussi Son Excellence et Mgr l'Archevêque les ont-ils vivement félicitées et remerciées.

C'est Mme Dubuc qui avait la direction de ce dîner. Avant de laisser la salle, Mgr Falconio a donné sa bénédiction aux dames qui avaient ainsi tenu à l'honorer lors de son passage au milieu de nous.

***

A quatre heures avait lieu à l'église Ste-Marie de Winnipeg une cérémonie analogue à celle de la matinée à Saint-Boniface: la réunion des élèves de l'Académie Ste-Marie, des écoles de Ste-Marie, des SS Anges et de l'Immaculée Conception, formant un total d'à peu près 800 enfants.

Là aussi les professeurs de nos couvents et écoles ont montré leur haute habileté dans la formation des enfants et ceux-ci, à leur tour, ont prouvé bien haut combien ils savent profiter des leçons et des soins dont ils sont l'objet.

Les divers morceaux ont alterné comme suit:

1o, Song: Welcome; 2o, Adresse en anglais; 3o, Présentation de fleurs par les élèves de l'Ecole des SS. Anges et de l'Immaculée Conception; 4o, Chœur: "Oremus pro Pontifice"; 5o, Dialogue: Légende sur St François d'Assises; 6o, Adresse de l'Académie Ste-Marie; 7o, Chœur: "Benedictus."

Outre Son Excellence, Mgr l'Archevêque, Mgr Pascal, un grand nombre de prêtres et une foule considérable ont assisté à cette touchante manifestation. Dans sa réponse, le Délégué Apostolique félicita avec effusion les enfants et ceux et celles qui les dirigent avec tant de dévouement et de succès.

Son Excellence exprima aussi l'espoir que dans un avenir prochain, la jeunesse catholique de cette province pourrait se développer et s'instruire en toute liberté et que les difficultés contre lesquelles nous luttons depuis dix ans prendraient fin.

***

A sept heures, le même jour, un banquet était offert à Mgr Falconio chez les RR PP. Oblats, par les dames de la paroisse de Ste-Marie. Ce banquet a été très brillant.

VENDREDI

Son Excellence célébra la sainte messe à l'Académie Ste-Marie de Winnipeg, où elle prit aussi le déjeuner. La musique faite par le chœur du couvent, durant l'office, a été remarquablement belle.

***

A huit heures, p. m., à St-Boniface, séance à l'Ecole Industrielle. Outre Mgr Falconio, on remarquait Mgr Langevin, Mgr Pascal et un bon nombre de membres du clergé et de laïques. Cette séance a été très goûtée. En voici le programme:

Band: Marche des Artistes; Chorus: Festal Song; Dialogue: Bienvenue à Son Excellence; Band: Geraldine Polka; Recitation: A Contest, by M. J. Contois The Sheperdess of Lourdes, or The Blind Princess, a drama in three acts. Interlude. Band: Idalie Polka; Recitation: From "The Flowers of St Francis," by M. Sinclair; Chorus: God Bless Our Pope. Address. Band: Asphodel Galop.

Son Excellence a prononcé, après l'exécution du programme, un discours remarquable. Mgr le Délégué recommanda surtout aux élèves de l'Ecole Industrielle d'aimer leur religion par-dessus tout et de la défendre partout; d'avoir beaucoup de vénération et d'attachement à la personne auguste du Pape, devant qui tous les catholiques, grands et petits, sont tous égaux sans aucune distinction de nationalités; de se montrer reconnaissants envers leurs professeurs et envers les religieuses qui les dirigent et de respecter l'autorité civile dont ils dépendent, et qui fait quotidiennement beaucoup pour eux.

SAMEDI

Il y a eu aussi visite à l'église du Saint-Esprit, samedi matin. Le Délégué Apostolique a été reçu par les RR. PP Kulawy, et a beaucoup loué la nouvelle paroisse galicienne et polonaise.

Etaient présents: Mgr l'Archevêque, Mgr Pascal, M. le grand vicaire Dugas, le R. P. Hudon, S. J., etc. Après la messe il y a eu présentation d'adresse en polonais et en allemand. Le déjeuner a été servi par les dames de la paroisse.

***

Le soir, il était donné à l'Académie Ste-Marie, de Winnipeg, de fêter Son Excellence. Cette soirée a été l'une des plus intéressantes qu'on puisse souhaiter. La vaste pièce où a eu lieu la réception était ravissante dans sa décoration de fleurs et de tentures, de vives lumières et de couleurs très douces où le blanc et le jaune, emblèmes de la papauté, dominaient. On a exécuté le programme suivant:

Duo de piano: L'Echo de Naples, pianistes: Mlles L. Coyle, B. Champion, A. Stark, N. Bernhart, M. Bernier, E. Lauzon, M. Dubuc, A. Dubuc.

Floral Offering, speakers: Mlles E Landers, B. Marrin, C. Forrester, M. Carleton, A. Law, G. Burke.

Chant: Chœur d'Athalie, par Mlles L. Coyle, A. Stark, M. L. Prud'homme, A. Dubuc. Solo par Mlles B. Hazel et D. Barry.

Dialogue: The Three Rome. Récité par Mlles B. Champion, N. Bernhhart, W. Green, A. Marrin, A. Conwell, C. McPhillips, A. Sullivan, F. Barry, J. Bawlf, R. Cass.

Violon: Polish Mazurka, par Mlles C. et M. Denholm.

Petit dialogue allégorique, par Mlles R. Olivier, A. Prud'homme, V. Poitras, A. Meunier, M. Wiess, Y. Picard, A. Courtney, B. Sullivan, F. Madden, K. McLean, N. Galleven A. Dagenais, C. Cauchon, K. McPhilips, B. Simon.

Adresse, Mlle E. Prud'homme. Piano, par Mlles M. A. Dubuc, M. L. et E. Prud'homme, L. Coyle, A. Stark, N. Simon, N. Bernhart.

***

Le Délégué Apostolique a suivi avec une attention marquée et un intérêt continu, cette séance. Dans sa réponse, Son Excellence félicita les élèves et leurs maîtresses, les religieuses de Jésus-Marie, d'avoir fait preuve de tant de talent et de goût dans le choix et l'exécution du programme. Son Excellence a aussi donné les meilleurs conseils aux élèves et a terminé en exprimant tout le plaisir que lui avait causé sa visite.

DIMANCHE

Grand'messe pontificale à la cathédrale. Quelques minutes avant dix heures, le dais porté par l'hon. T. A. Bernier, sénateur; l'hon. A. A. C. LaRivière, député; M. Joseph Lecomte, ancien député; M. T. Pelletier, membre du Conseil de Ville, allant prendre Mgr le Délégué au palais archiépiscopal et le conduisit à la cathédrale au son des fanfares et avec procession du clergé, en tête duquel était Mgr l'Archevêque, et du peuple. Mgr Pascal précédait le délégué. La décoration de l'église était parfaitement belle.

Le célébrant était Sa Grandeur Mgr Pascal, assisté de M. l'abbé Béliveau, comme diacre, et de M. l'abbé Trudel, comme sous-diacre.

Son Excellence le Délégué Apostolique était assisté au trône par M. l'abbé Dupras et le R. P. Louis de la Trappe de Saint-Norbert.

Mgr l'Archevêque avait à ses côtés les RR. PP. Dandurand, O. M. I., et Henri, Trappiste.

M. l'abbé Messier faisait l'office de prêtre assistant.

Le chœur a rendu avec succès la messe de Fauconnier. Au commencement de l'office, à l'offertoire, et à l'issue de la messe, un orchestre puissant, sous la direction de M. le professeur Sablé, a exécuté avec brio et prestesse des morceaux de haute musique.

Immédiatement après la descente du célébrant de l'autel, Mgr l'Archevêque présenta cette adresse à Son Excellence:

A Son Excellence Mgr Falconio, Archevêque de Larisse. Délégué Apostolique au Canada.

Excellence,

Vous êtes mille fois le bienvenu au milieu de nous sur la terre manitobaine, vous qui représentez notre auguste pontife Léon XIII, pasteur des pasteurs, père commun des fidèles, docteur infaillible, vicaire de Jésus-Christ sur la terre.

Les populations catholiques de ces vastes prairies de l'Ouest canadien, arrosées des sueurs et du sang de nos missionnaires, n'ont jamais cessé de regarder St-Boniface comme le centre et le foyer de la vraie foi, et l'on peut dire, comme le poète grec, à l'étranger qui foule aux pieds ce sol pour la première fois: "Arrête, passant, tu marches sur la poussière des héros." Ces héros, Excellence, ce sont nos premiers évêques, les fondateurs intrépides de nos jeunes églises, les regrettés Mgr Provencher, Mgr Taché, Mgr Faraud et leurs dignes disciples dont les restes bénis reposent dans la crypte de cette humble cathédrale, comme un gage assuré de la protection divine.

Soyez donc le bienvenu, Excellence, au nom de l'indigne représentant de l'église métropolitaine de St-Boniface qui s'incline devant votre personne sacrée avec vénération et avec amour tant en son nom qu'au nom du vénérable vicaire-apostolique de la Saskatchewan, ici présent, et au nom de tous ses vénérables suffragants. Soyez le bienvenu au nom du clergé séculier de St-Boniface,qui poursuit si vaillamment au milieu des privations et des souffrances parfois si pénibles, la noble tâche de ses devanciers, et qui n'a jamais abandonné ses chefs ni désespéré de l'avenir, aux heures les plus pénibles de notre histoire.

Soyez le bienvenu, Excellence, au nom de cette apostolique congrégation des Oblats de Marie Immaculée dont je suis le fils aimant et qui, en portant jusqu'au milieu des glaces du pôle nord la parole de vérité et de paix, a conquis ce pays autrefois sauvage à la vraie civilisation en l'inondant des clartés de l'Evangile.

Soyez le bienvenu, Excellence, au nom des illustres fils de St Ignace, les RR. PP. Jésuites, éducateurs sages et savants de notre jeunesse; au nom des pieux fils de St Bernard, les RR. PP. Trappistes de N. D. des Prairies, modèles de la vie de prières et de rudes travaux des champs; au nom des chers fils de St Alphonse, des chers fils de St Norbert, des RR. Chanoines de l'Immaculée Conception, des RR. PP. de N. D. de la Salette et enfin des RR. PP. et FF. de la Société de Marie de Paris, tous auxiliaires précieux pour l'éducation de l'enfance, ou pour la formation des paroisses, œuvre excellente et vitale entre toutes.

Soyez le bienvenu, Excellence, au nom de nos admirables communautés de vierges vouées aux œuvres de charité ou d'enseignement, coopératrices intelligentes du prêtre et du missionnaire, et qui personnifient, pour notre peuple, l'église et la patrie dans tout ce qu'elles ont de plus élevé et de plus touchant. Nommerai-je les RR. SS. Grises de Montréal, qui ont été les premières à la peine en partageant les privations et les angoisses des fondateurs de nos églises, qui sont toujours prêtes à toutes sortes de bonnes œuvres et qui méritent bien une place d'honneur en ce jour de la grande joie? Puis, viennent les RR. SS. des SS. NN. de Jésus et Marie, qui ont donné tant de lustre à notre enseignement scolaire, même au sein des populations étrangères à notre foi, et qui ont déjà formé plus d'une génération de femmes chrétiennes; puis les RR. SS. Fidèles Compagnes de Jésus dont les catholiques des Territoires du Nord-Ouest redisent le nom avec fierté; et enfin, il y a les dernières venues, les anges consolateurs de nos années de tristesse, les RR. SS. des Cinq Plaies du Sauveur de Lyon, les RR. SS. Franciscaines de Marie de Québec et de Rome, les RR. SS. de N. D. des Missions de Lyon, et les RR. SS. de Miséricorde de Montréal.

Il en est de leur dévouement à toutes comme du mot de l'amour: en le louant sans cesse et en le bénissant, on ne le répète jamais.

Enfin, Excellence, laissez-moi vous présenter notre bonne population catholique du diocèse de St-Boniface, qui s'émeut et tressaille de joie, le cœur plein d'espérance, en vous voyant aujourd'hui, car elle comprend que vous représentez le père de nos âmes à tous, l'auguste Pontife, gardien infaillible de la vérité, protecteur compatissant des petits et des faibles. Ce bon peuple, Excellence, a gardé au cœur la vivacité de la foi de ses aïeux; il aime son clergé et ses églises, et il fait des sacrifices généreux pour s'assurer les bienfaits de la religion. Sans le prêtre et l'autel, ce pays, même avec sa merveilleuse fertilité, lui semblerait un désert aride qu'il quitterait bien vite et sans regret. Ce cher peuple, Excellence, aime beaucoup la Sainte Eglise, il aime d'un amour tendre et fidèle le Souverain Pontife que vous représentez si dignement, car il comprend la vérité de la parole du grand docteur Ambroise: "Là où est Pierre, là est l'Eglise."

Aussi, est-ce avec une soumission toute filiale qu'il a déposé les armes, au milieu de nos luttes pour les écoles auxquelles la constitution du pays nous donne droit, et qu'il est entré dans la voie des concessions pour le règlement de la question vitale qui nous préoccupe tous. Il sait que notre situation scolaire est bien améliorée dans les campagnes et dans cette ville de St-Boniface où il jouit des avantages qu'il possède sans oublier toutefois leur nature précaire, et, dans les centres mixtes comme Winnipeg, il souffre avec patience, marche sous la direction de son archevêque, et espère qu'une action prudente secondée par le bon vouloir des hommes publics amènera une solution heureuse de la difficulté présente.

Fidèle à sa conscience, le peuple catholique de Manitoba n'a renoncé à aucun de ses droits sacrés en matière d'éducation et il ne cessera jamais de les réclamer, mais en fils obéissant il marche dans le chemin tracé par le Vicaire de Jésus-Christ et il a foi en l'avenir.

Oh! Excellence, vous êtes pour nous la plus haute représentation de ce pays de la Sainte Eglise de Jésus Christ, la grande bienfaitrice des nations, la vraie mère des vivants; daignez donc en ce moment, invoquer sur nous le nom du Seigneur et donnez-nous la bénédiction de Jacob qui nous apporte avec les grâces de lumière, de constance, de justice et de paix, la rosée du Ciel et la graisse de la terre. Vous êtes l'ange du Seigneur envoyé vers nous "*Missus est angelus Domini*" Vous avez déjà fait beaucoup pour nous aider à enlever la pierre du sépulcre. Oh! continuez à nous secourir. Et puisse le Seigneur tout bon et tout généreux vous rendre au centuple tout le bien que vous nous avez fait en vous accordant, en retour, sur la terre, de longs et heureux jours,gage du bonheur des années éternelles du Ciel.

Ad multos et felicissimos annos.

M. le maire Bétournay s'avança à son tour et présenta l'adresse suivante au nom de la ville de Saint-Boniface:

A Son Excellence Mgr D. Falconio, archevêque titulaire de Larisse, Délégué apostolique au Canada.

Excellence,

Nous avons consenti, mais c'était tard pour nos cœurs, à attendre ce jour pour vous souhaiter la bienvenue et vous dire les sentiments de nos âmes. *Benedictus qui venit in nomine Domini.* Vous êtes béni, vous qui venez directement au nom du Maître; c'est le Vicaire de J.-C. qui vous envoie vers son petit troupeau du Canada; vous êtes mille fois le bienvenu.

Qu'elle est belle cette unité de l'Eglise! Il y a véritablement et effectivement un seul troupeau et un pasteur, votre présence nous le fait toucher du doigt. Ici, chez cette faible portion du grand troupeau, vous trouverez, Excellence, des âmes vraiment catholiques, soumises, non-seulement aux lois de l'Eglise, mais aux désirs du Chef de l'Eglise, et comme preuve, nous soumettons notre conduite à votre examen personnel. Nous donnons le bénéfice de ces dispositions générales, non pas à nous, mais à nos pasteurs. Eux, Excellence, nonseulement ils connaissent les pâturages; mais ayant vécu notre vie, ils connaissent encore notre constitution et ils savent mieux que qui que ce soit de quoi et comment nous nourrir. Aujourd'hui, vous venez les aider ces pasteurs; vous savez que des droits sacrés et inviolables nous ont été enlevés, que nous sommes encore sous le poids de cette persécution, et nous sommes reconnaissants à l'Immortel Pontife qui vous envoie: *Benedictus qui venit in nomine Domini* Vous êtes mille fois le bienvenu.

Nous le savons, Excellence, vous aimez le Canada, c'est presque votre patrie. Autrefois sur les bords de l'Atlantique vous avez travaillé, vous avez souffert, vous avez évangélisé; donc, dans votre personne sacrée, nous trouvons un cœur sympathique; nous vénérons aussi la haute dignité de l'archevêque, et à cette auréole, vient s'ajouter la délégation du chef de l'Eglise. Excellence, vous êtes le Pape au milieu de nous. *Benedictus qui venit in nomine Domini.*

LES CITOYENS DE SAINT-BONIFACE.

***

Voici maintenant l'adresse présentée par M. le Grand-Vicaire Dugas au nom des membres du clergé:

A Son Excellence Mgr Falconio,

Excellence,

Il y a quatre-vingt-deux ans, un prêtre de la vieille province de Québec abandonnait une de ces belles paroisses sises sur les bords du Saint-Laurent, disait adieu à tout ce qu'il avait aimé jusqu'alors, montait un frêle canot d'écorce, et après des mois de fatigues, venait planter sa tente sur les bords de la rivière Rouge. Ces grandes prairies devenaient la patrie de Mgr Provencher. Plus tard, Mgr Taché acceptait la même solitude, les mêmes ennuis, les mêmes souffrances, les mêmes fatigues. Depuis six ans, Mgr Langevin a recueilli la succession de ces deux grands missionnaires. Si le pays lui ménagea un peu moins de misères matérielles, que de fatigues et de luttes morales il a eu et a encore à supporter!

Excellence, avec de tels chefs et de tels modèles, le clergé qui s'est formé est un clergé qui doit sentir le besoin de se dévouer, un clergé qui doit être capable de sacrifices. Aussi, interrogez les populations, demandez-leur de vous dire les travaux, les souffrances, l'abnégation de leurs prêtres, et vous serez édifié et consolé. Depuis dix ans, le clergé a travaillé, lutté, souffert. Je puis le dire, car je n'étais pas à l'œuvre. Ces prêtres se sont privés de tout pour procurer l'éducation chrétienne aux enfants de leurs paroisses; beaucoup n'ayant rien à donner se sont eux-mêmes faits maîtres d'école pour instruire leurs enfants.

Nous sentons, Excellence, la profonde injustice qui nous a été faite, le mal calculé qu'on a voulu faire à l'âme de nos catholiques. Rome nous a dit que *la loi qui a été faite dans un but de réparation est défectueuse, impartiale, insuffisante*: personne plus que nous n'a été à même de le constater. Rome, dans sa sagesse, nous a dit de *ne pas refuser les satisfactions partielles*, nous en sommes reconnaissants; mais Rome nous a aussi rappelé l'obligation de *pourvoir pleinement* aux besoins de l'enfance: nous constatons tous les jours qu'il y a un abîme entre l'injustice et la réparation, entre le vol et la restitution.

Sous la direction du Saint Siège, nous sommes un avec notre archevêque,que nous vénérons et que nous aimons. Ses luttes, ses serrements de cœur, ses succès, ses revers sont les nôtres. Comme lui, nous tournons nos regards vers Votre Excellence qui est Rome au milieu de nous; nous savons que vous venez nous aider à recouvrer les droits que nous revendiquons.

Nous ne sommes nullement des partisans politiques, ceux qui oseraient le dire sont ennemis de la cause. De quelque côté que nous vienne la réparation, nous l'accepterons avec reconnaissance.

Dieu sait, Excellence, ce qu'il y a dans nos cœurs de respect et de soumission pour le Saint Siège, d'admiration, d'estime et d'affection filiale pour la personne sacrée de Léon XIII: Dieu sait encore combien nous nous sentons honorés et heureux de vous voir au milieu de nous, de vous ouvrir nos cœurs, de recevoir vos conseils et votre bénédiction.

LE CLERGÉ DE ST-BONIFACE,
Par F. A. DUGAS, ptre,
Vicaire-Général.

***

Son Excellence répondit en ces termes aux adresses:

Le sentiment de foi et de piété manifesté par la bonne population de Saint-Boniface vient de ce qu'elle voit en moi le Délégué du St Père, le Vicaire de Jésus-Christ. Je vous félicite de tout mon cœur. J'espère que sous la conduite de vos pasteurs et de votre zélé et glorieux archevêque, qui a tant à cœur les intérêts de ses ouailles, vous continuerez à aimer de plus en plus ce siège apostolique, cette chaire de Pierre, qui est le fondement et la colonne de vérité. Vous avez fait allusion, Monseigneur, à une question bien douloureuse, la question de l'éducation chrétienne des enfants. Que les catholiques de ce diocèse soient bien assurés que personne n'a autant à cœur l'éducation catholique des enfants que le Souverain Pontife Léon XIII, qui aime tant la jeunesse canadienne. Je suis content et heureux d'apprendre qu'il y a eu amélioration dans la condition pénible qui leur avait été faite et j'espère qu'un jour viendra où nos frères séparés, dans un esprit de justice, pour que l'harmonie règne entre tous les citoyens de cette belle et noble province, accorderont à la minorité catholique du Manitoba les mêmes droits et privilèges dont jouit la minorité protestante dans la province de Québec. Mais rappelons nous bien que tout en réclamant la plénitude de nos droits, il faut agir avec beaucoup de prudence et suivre en tout la direction du St Siège. Et espérons qu'avec la grâce de Dieu, sous l'action de votre bien-aimé archevêque avec qui vous ne devez faire qu'un, comme il ne fait qu'un en ses sentiments avec le Pape, l'éducation chrétienne fleurira dans cette belle province. Rappelons-nous tous que nous appartenons à l'Eglise de Jésus-Christ, où il n'y a qu'un Pasteur et un seul troupeau. Notre-Seigneur Jésus-Christ a choisi St Pierre pour son successeur. C'est à lui qu'il a dit: "Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle." "Pais mes brebis, pais mes agneaux." C'est à Pierre qu'il adresse la parole, toujours le premier. C'est Pierre le premier qui prend la parole au milieu de l'assemblée des apôtres; c'est lui qui préside le concile de Jérusalem; il est clair que c'est à lui que Jésus a donné le pouvoir de le remplacer sur la terre. Mais il fallait un siège à ce Vicaire du Christ pour exercer son empire sur les nations, et c'est à Rome qu'il va s'établir; Rome, la maîtresse de l'univers, et sous l'action de l'Esprit Saint et à la voix de Pierre, les missionnaires pénètrent plus loin que les soldats des légions romaines. Les dieux de Rome tombent et la croix brille sur le sommet des collines de Rome. Et par les envoyés, par les successeurs de Pierre, Vicaire de Jésus-Christ, toutes les nations se convertissent, entourent la Chaire de Rome de leur respect et de leur amour, comme vous le faites vous-mêmes en ce moment à l'égard de Léon XIII dans la personne de son délégué. Restez toujours attachés au Siège de Rome. Aimez beaucoup notre St Père le Pape Léon XIII qui aime tant tous ses enfants répandus dans tout l'univers, et comme gage de l'affection qu'il a pour vous je vais vous donner, en son nom, sa bénédiction; oui, la bénédiction du St Père Léon XIII. J'espère que vous allez la recevoir dans des sentiments de foi et de piété afin qu'elle répande sur vous, sur vos enfants, vos familles, vos demeures et sur votre pays, les grâces les plus nombreuses.

***

Son Excellence voulut bien tenir une réception dans les salons du palais archiépiscopal, après la messe. Entouré de Mgr l'Archevêque, de Mgr Pascal et d'un nombreux clergé, le Délégué-Apostolique reçut les hommages de notre population, qui se pressa, nombreuse et respectueuse, pour s'agenouiller devant lui et baiser son anneau.

***

A 3 hrs p. m., démonstration à Sainte-Marie de Winnipeg.

A 2½ hrs les catholiques de Winnipeg, en nombre imposant, traversaient à Saint-Boniface, au son des fanfares, et allaient faire escorte au Délégué, monté dans un carrosse à chevaux blancs, et accompagné de Mgr l'Archevêque, de Mgr Pascal et de M. le maire Bétournay. La population de Saint-Boniface s'étant réunie à celle de Winnipeg, la procession, avec bannières, sociétés marchant en corps et harmonieuses fanfares, traversa la rivière et se rendit à l'église Sainte-Marie en défilant par la rue Broadway, la rue Principale, l'avenue du Portage et la rue Hargrave.

L'église était littéralement remplie.

Dès que Son Excellence eut pris place dans le chœur, M. N. Bawlf présenta une magnifique adresse en anglais. Dans cette adresse, les catholiques de Winnipeg exprimèrent leur joie de la visite de Son Excellence et leur vénération pour le Pontife Suprême qui l'envoie. Puis, ils s'appesantirent sur la question scolaire. Nous publions ailleurs ce passage de leur adresse. Son Excellence y répondit avec éloquence; son discours en anglais, fut à peu près dans les mêmes lignes que celui qu'Elle avait prononcé dans la matinée à Saint-Boniface. Nous renvoyons nos lecteurs à ce discours.

Il y eut ensuite salut solennel.

***

Immédiatement après, la procession se reforma et l'on se dirigea vers l'église de l'Immaculée Conception. Ce long défilé des catholiques de Winnipeg et de Saint-Boniface à travers la ville voisine a eu pour spectateurs, fort respectueux, du reste, une foule de personnes n'appartenant pas à notre religion et qui se sont déclarées étonnées de ce déploiement de force.

Son Excellence fut reçue à l'Immaculée Conception par M. le curé Cherrier. Après une superbe exécution de musique religieuse et de chant gregorien, M. F. W. Russell présenta les hommages de la paroisse, dans une adresse de grande valeur littéraire et remplie de sentiments respectueux et affectueux à la personne du Pape et à son délégué au Canada.

Mgr le Délégué fit une réponse appropriée, puis termina en donnant la bénédiction apostolique au clergé et à la foule.

***

Le dîner se prit chez les RR. PP. Jésuites, au collège de Saint-Boniface, puis eut lieu, à 8 h. p. m., réception par les élèves dans la salle académique.

Son Excellence était entourée de Mgr l'Archevêque, de Mgr Pascal, du R. P. Hudon, recteur du Collège; des professeurs, et d'un clergé assez nombreux.

La partie musicale, sous la direction du R. P. Vandaaigue, a été splendide. On a présenté trois adresses à Son Excellence: l'une en français, par M. E. Beaupré; les deux autres, en anglais et en latin, par MM. J. Burns et A. Béliveau, respectivement. Les deux dernières étaient en vers.

Voici ces adresses:

A Son Excellence Mgr Falconio,

Excellence,

Loin de Rome par la distance, mais dans Rome par le cœur, nous saluons en Votre Excellence le digne représentant de notre grand Pontife Léon XIII.

Oui, Excellence, il y a dans ce petit Collège de Saint-Boniface des élèves qui étudient avec amour leur religion, qui s'y affectionnent et cultivent dans leur cœur le dévouement au chef suprême de l'Eglise de Jésus-Christ.

Ici, au moins, bien qu'un peu gênés par les programmes universitaires, nous pouvons à toutes les heures du jour entendre parler de Celui qui est l'auteur et le maître des heures, des jours et des années.

Ici, grâce aux soins éclairés de nos professeurs, sous la haute direction de notre premier pasteur, nous buvons le lait de la science avec autant de sécurité que si nous étions sous l'œil du Souverain Pontife.

Ici, nous jouissons du bienfait d'une éducation chrétienne et distinguée que d'autres institutions plus richement dotées pourraient nous envier.

Dans ce pays encore jeune, le Seigneur ne nous a pas pourvus abondamment des biens de ce monde, des faveurs de la fortune; nous l'en bénissons. Car, ainsi nous le suivrons de plus près comme le séraphique saint François, qui entra au ciel riche en mérites: *Franciscus pauper et humilis coelum dives ingreditur.*

Ce matin, nous avons reçu de la main de notre bien aimé archevêque la communion qui couronnait notre retraite annuelle. Sans oublier celui qui nous accordait la faveur de sa présence, nous avons aussi prié pour Votre Excellence dont nous attendions la visite.

Le bon Dieu, nous l'espérons, accomplira, par votre entremise, de grandes biens dans tout notre pays en souffrance.

Pour nous spécialement; votre bénédiction fera fructifier nos bonnes résolutions dans nos cœurs.

Excellentissimo Domino, Domino Falconio,
Legato Papali.

ODE SAPHICA

Quum fero præceps ruit ira venti,
Frigido flatu segetes propellens,
Arbores quassat, foliisque replet
Lata locorum.

Qui valent flores rabiem tenelli
Ferre ventosam, sine mortis ictu?
Qui minis auræ validis superbæ
Objicientur?

Hisce sit custos vigil atque solers
Qui procul ventis tueatur hortum,
Qui gelu cani pluviæque possit
Damna cavere.

Jam furens instat Canadam procella,
Damna per flores fidei ferendo.
Quid timent, quum tu vigiles in horto
Sedule custos?

To His Excellency Monsignor Falconio.

A SONNET

Ambassador of him who sits serene
In faith-firm Peter's never changing chair—
Of Leo wise and strong beyond compare—
We, who not yet may enter on the scene
Of worldly strife, but who can fondly glean

From loving elders all the speeches fair
Anent thy words and deeds of wisdom rare.
We fain would tell thee what our welcomes mean.
They body forth no hackneyed form of praise,
Nor merely ceremonious greetings; no,
Our welcomes, like the water of our wells,
From depths profound arise, our hearts upraise
An eager cry of joyous trust, for lo!
Round thee the truth alone can cast its spells.

Dans sa réponse, le Délégué se déclara heureux de pouvoir visiter la première maison d'éducation catholique du Manitoba, et dont les brillants succès lui étaient antérieurement connus. Il félicita professeurs et élèves, et termina en donnant sa bénédiction.

Mgr le Délégué a accordé grand congé aux élèves. Il a fait la même gracieuseté dans toutes les maisons d'éducation où il a passé.

LUNDI

Son Excellence a célébré la sainte messe chez les RR. SS. de Miséricorde, à Winnipeg.

A SAINT-NORBERT

Un ami nous communique le rapport de la fête de Saint-Norbert:

Les voitures attendaient à la station, la population métisse était bien représentée. Les voitures nous conduisirent immédiatement à l'église où une nombreuse population agenouillée recevait avec des signes extérieurs de grand respect la bénédiction du Délégué Apostolique. Mgr le Délégué ayant à sa droite Mgr l'Archevêque et à sa gauche Mgr Ritchot, prit un siège au milieu du chœur. M. Dumont, au nom de l'Association Métisse St Joseph, lut une magnifique adresse au Délégué.

Les visiteurs ont été profondément touchés du respect qui paraissait dans le maintien des paroissiens; regard baissé, ils ont écouté les paroles du représentant du Vicaire de Jésus-Christ. On voyait qu'ils n'avaient pas été amenés par la curiosité, mais qu'un grand esprit de foi était le mobile de leur démarche. M. Landry, dans son adresse, fit brièvement l'historique de la paroisse de Saint-Norbert et de la nation métisse en général. Nous donnerons plus tard, en entier, cette belle adresse.

Mgr Falconio a été heureux dans sa réponse le remerciant de leur attachement au St Siège, ce qui ne le surprenait pas, car il savait de quelle trempe religieuse étaient leurs ancêtres, et il pria Mgr l'Archevêque de leur adresser la parole.

Mgr l'Archevêque assura le Délégué que ces bons Métis avaient toujours été les soutiens des missionnaires, que c'était eux qui avaient frayé les chemins aux prêtres qu'ils appelaient à grands cris au milieu de la solitude du Nord-Ouest. Ces chers Métis, la partie chérie de son troupeau, étaient des fils obéissants ce qui ne surprenait personne pour qui connait que Mgr Ritchot est leur pasteur "et je profite de la circonstance, Excellence, pour rendre ce tribut de vénération au doyen de mon diocèse qui pratique une obéissance vraiment religieuse. Que Votre Excellence soit assurée que les Canadiens qui font partie aussi de cette paroisse n'ont qu'un cœur et qu'une âme avec leur curé, qui, lui, est uni à son archevêque et celui-ci au St Père et surtout, présentement dans la personne de son représentant au milieu de nous. Maintenant, Excellence, daignez leur accorder une bénédiction spéciale, pour qu'ils puissent toujours marcher dans les sentiers du devoir."

Mgr le Délégué, d'une voix émue, bénit ce peuple agenouillé, et immédiatement on se rendit au couvent où la Rev. Sr du Domaine, Supérieure, l'attendait avec ses compagnes à la porte du grand parloir. On se rendit immédiatement à la salle des séances, artistement décorée, où on lisait des inscriptions appropriées enguirlandées de verdure et surmontées d'orillammes. Il y eut un chant composé pour la circonstance. Nous devons féliciter et les cantatrices dont l'élocution était si parfaite que l'auditoire n'a pas perdu un mot, et le poète chrétien qui a su rendre en d'aussi admirables vers les sentiments les plus délicats de vénération et de bonheur que la visite de Son Excellence faisait surgir de tous les cœurs. Rarement il nous a été donné d'assister à une séance qui nous ait plus réjoui l'âme. Et elle était courte comme il convenait dans la circonstance. Il y eut une adresse dont la hauteur des pensées était relevée par la sobriété des expressions. Un spectateur s'approchant, me dit à l'oreille: "C'est ce qu'on appelle une adresse BIEN LIMITÉE, tout y est et on ne peut rien retrancher."

Ensuite une petite fille présenta un beau bouquet de fleurs en disant à Son Excellence que chaque fleur avait son langage particulier mais que toutes parlaient le langage du cœur. Son Excellence félicita les élèves d'être bien studieuses, bien obéissantes à ces chères religieuses qui consacrent leur vie pour elles; de fuir le vice qui rend l'homme semblable à l'animal qui n'a pas d'intelligence, de pratiquer la vertu qui ennoblit l'homme, élève les aspirations de l'âme. Que ces chères enfants daignent se rappeler l'influence qu'elles peuvent exercer, avec la grâce de Dieu sur la société chrétienne. Puis Mgr Falconio leur donna la bénédiction apostolique. Il laissa la salle au son d'une musique que les connaisseurs ont trouvée ravissante.

Son Excellence appela spécialement toutes les religieuses, il voulut leur donner une parole d'encouragement et une bénédiction spéciale. Mgr Ritchot nous attendait à sa table. Le diner était des mieux préparés et servi suivant les règles de la plus stricte étiquette princière, comme il convenait pour honorer un prince de l'Eglise catholique.

Puis l'heure du départ étant sonnée, le train nous ramena à Saint-Boniface.

***

Il y a eu visite à l'Hôpital de Saint-Boniface. Mgr le Délégué a été reçu par M. l'abbé Messier, chapelain, et par la Rév. Sr Dugas, supérieure de l'Hôpital. Son Excellence a visité les malades et leur a manifesté beaucoup de sympathies: Elle a beaucoup admiré l'établissement.

***

Dans la soirée du lundi Mgr le Délégué Apostolique s'est rendu au Club Catholique de Winnipeg, où une adresse lui a été présentée par M. T. O. Deegan.

Son Excellence a répondu avec sa bienveillance ordinaire et a remercié chaleureusement le Club Catholique de sa belle démonstration. Avant son départ, Mgr le Délégué a exprimé toute la joie et la consolation qu'il avait goûtée durant son séjour au milieu de la population de Winnipeg et de Saint-Boniface.

La réception du Club Catholique a été intéressante et agréable au plus haut point. Elle comprenait l'élite de la société catholique de Winnipeg. Mgr l'archevêque, Mgr Pascal et un grand nombre de prêtres étaient présents.

MARDI

Son Excellence laissa Saint-Boniface, mardi matin, pour se rendre dans l'Ouest. Elle était accompagnée de Mgr l'Archevêque, de Mgr Pascal, du R P. Fallon et de M. l'abbé Trudel.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Son Excellence Mgr Diomède Falconio naquit à Pescocostanzo, en Italie, le 20 septembre 1842. Il entra dans l'ordre des Dominicains à l'âge de 18 ans et fut ordonné prêtre aux Etats-Unis en 1866. Pendant son séjour aux Etats-Unis, il fut professeur de philosophie et de théologie au Collège de St-Bonaventure, dont il fut plus tard aussi le recteur. Il séjourna aussi pendant quelques années à Terreneuve, où il remplit les fonctions d'administrateur de la cathédrale de Harbor Grace. De retour en Italie, en 1884, il était nommé supérieur de son ordre dans la province des Abruzzes et Procureur-Général avec résidence à Rome. Sacré évêque de Lacédémone en novembre 1892, il fut promu au poste d'archevêque d'Acerenza et Matera en 1895. Il est Délégué Apostolique au Canada depuis l'automne dernier.

LA DETTE

Et les Liberaux

La convention libérale déclarait solennellement en 1893:

"Nous ne pouvons envisager qu'avec alarme l'énorme accroissement de la dette publique et de la dépense incontrôlable annuelle du Dominion . . ."

Qui parlait ainsi? . . . . C'étaient les Laurier, les Cartwright, les Paterson, les Davies, les Mills, etc.

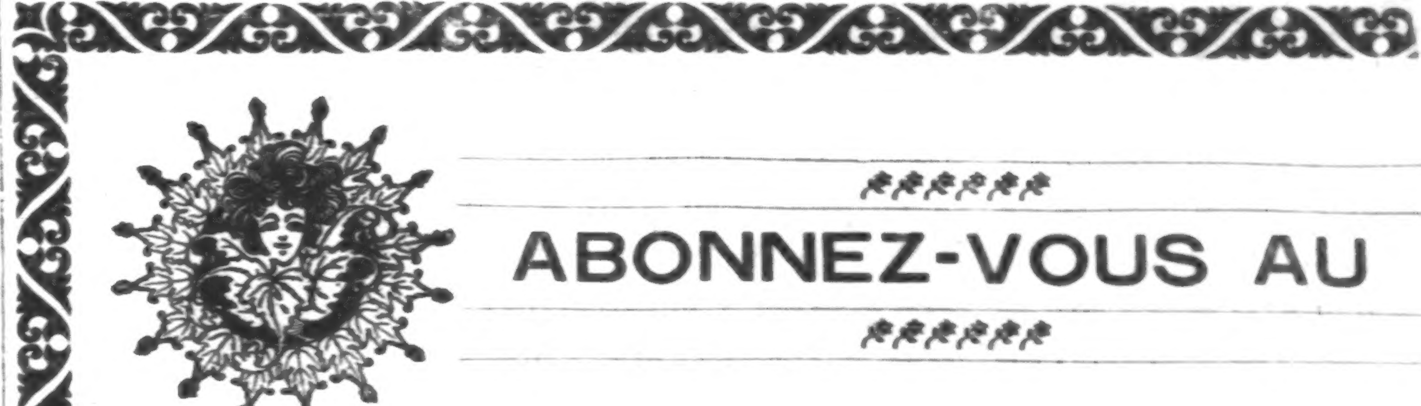
Ces mêmes hommes sont au pouvoir depuis quatre ans, et eux qui voyaient avec tant D'ALARME L'AUGMENTATION DE LA DETTE, qu'ont-ils fait?

Ouvrez les Comptes Publics de 1899 à la page XXVIII, et vous trouverez les chiffres suivants:

Dette nette, 1899	**$266,273,446**
Dette nette, 1896	**258,497,432**
Augmentation	**$ 7,776,014**

Ainsi donc les Laurier, les Cartwrihgt, les Mills, qui voyaient avec alarme l'augmentation de la dette en 1893, ont augmenté la dette de près de $8,000,000 depuis qu'ils sont au pouvoir.

Que les électeurs pèsent bien ces chiffres!—(*Le Journal*)







DECES

Nous avons le regret d'enrégistrer la mort de Madame, Cussons épouse de M. Henri Cusson, de cette ville. La défunte était âgée de 70 ans. Elle venait de Montréal et habitait la province avec son époux depuis 22 ans. Elle était mère de sept enfants : MM Henri et Arthur Cusson, de Saint-Boniface ; Charles et Philippe, de la Colombie Anglaise ; Joseph, de Norman ; Mme Couture, de Saint-Boniface, et Mme Paradis, du Fort Saskatchewan. Les funérailles ont eu lieu lundi matin, à la cathédrale, au milieu d'une assistance nombreuse. M l'abbé Trudel était le célébrant. Nous présentons à la famille affligée nos sympathiques condoléances.

L'Alliance Nationale

Les personnes qui voudraient consulter M. Bonhomme, l'organisateur général de l'Alliance Nationale, pourront correspondre avec lui en adressant leurs lettres à Saint-Boniface. Il demeurera ici une couple de semaines.

On demande, à Élie, Man., un instituteur. Adressez-vous à M. Ulric Hamelin, à Élie, Man.

Le successeur de M. Marchand comme premier ministre à Québec est l'hon. M. Parent, qui était déjà commissaire des Terres de la Couronne, dans le cabinet Marchand.

EXTRAIT DU DISCOURS DE M. LAURIER

(Suite de la 2ème page)

dernier discours au Monument National, la voici : Il dit que son parti n'a plus la responsabilité de cette affaire dans le Parlement fédéral. Quel raisonnement de la part d'un homme qui se prétend chef de parti ! M. Bergeron et ses amis ont-ils aucune responsabilité dans l'élaboration du tarif ? Non.

Alors pourquoi font-ils des propositions pour changer les droits ? M. Bergeron et ses amis ont-ils quelque responsabilité dans les questions de finance ? Suivant le raisonnement de M. Bergeron, ils n'en ont-pas. Alors pourquoi discutent-ils la question financière devant la Chambre ? M. Bergeron et ses amis ont-ils quelque resposabilitén dans l'administration des chemins de fer du pays ? Sinon, pourquoi critiquent-ils l'administration ? Ont-ils quelque responsabilité dans l'affaire Vitaline ? Cependant ils font des motions à ce sujet.

Maintenant, si M. Bergeron a des convictions relativement à la question des écoles ; si lui et ses amis ne font pas un jeu des convictions politiques d'un grand peuple, s'ils croient que le règlement n'est pas satisfaisant, pourquoi ne font-ils pas dans la question des écoles ce qu'ils ont fait au sujet du contrat de la Vitaline ? M. Bergeron n'a fait aucune proposition sur la question des écoles parce que ses amis s'accordent sur cette question comme chiens et chats ; parce qu'il lui serait impossible de trouver même une minorité dans son parti pour le suivre sur cette question-là. Si M. Bergeron ne trouve pas le règlement satisfaisant, je dis que le règlement est perfectible ; il peut être perfectionné. En 1896, M. Greenway assistant à un banquet à l'hôtel Windsor, dit que le règlement pouvait être amélioré et il ajouta qu'il serait toujours prêt à recevoir les plaintes de la minorité. M. Greenway n'a plus le pouvoir. C'est un des amis de M. Bergeron qui l'a : M. Hugh John Macdonald, et si le règlement est perfectible, qu'ils le perfectionnent eux-même car il n'est plus entre mes mains ni entre celles de mes amis ; il est entre les mains des amis de M. Bergeron.

Il en est de même d'autres questions que nous avons essayé de régler. Je ne prétends pas que l'arrangement que nous avons fait de chaque question venue devant nous soit parfait, mais je dis que nous avons fait le meilleur arrangement possible, si on considère les difficultés qu'un homme d'Etat dans un pays comme celui-ci est obligé de vaincre. Je suis venu ici jeune homme pour faire mon droit et je suis heureux d'apercevoir devant moi des amis qui m'ont connu lorsque j'étais un pauvre étudiant travaillant pour gagner ma vie et payer mes cours.

Les opinions que j'avais alors sont celles que j'ai aujourd'hui.

Il y a vingt-cinq ans que je suis dans la vie politique et je n'ai poursuivi qu'un but. J'ai tâché d'unir et d'harmoniser les différents éléments des peuples qui composent notre population et d'en faire une nation. C'est là mon programme ; cela a toujours été mon aspiration. C'est la colonne de feu qui m'a guidé durant la nuit, la colonne de fumée qui m'a guidé durant le jour.

UNE GRANDE REPUTATION

A ETE OBTENUE PAR LES PILULES ROSES DU DR WILLIAMS

NON SEULEMENT AU CANADA, MAIS DANS TOUS LES PAYS CIVILISÉS DU MONDE ENTIER—LE MÉRITE SEUL A DONNÉ A CE GRAND REMEDE LA SUPÉRIORITE QU'IL POSSÈDE SUR TOUS SES CONCURENTS.

La réputation obtenue par les Pilules Roses du Dr Williams, non seulement au Canada, mais dans le monde entier, repose sur une base tres solide qu'on peut résumer en deux mots—mérite authentique. Les fabricants de ces pilules ont eu occasion de s'enquérir d'un grand nombre de guérisons opérées par ce remede et ils savent que, dans certains cas ces guérisons ont été opérées quand d'autres remedes n'avaient pas même donné du soulagement. Dernièrement, nous avons entendu parler d'une autre guérison qui ne saurait manquer d'augmenter la popularité des Pilules Roses du Dr Williams dans la localité où elle a été opérée, et vu que nous pouvons certifier que les faits sont vrais, ce la aura sans doute pour effet de donner de l'espoir aux personnes souffrantes demeurant en d'autres endroits.

M. Walter H. Johnson est un des hommes les mieux connus de la partie nord du comté de Queen. Il demeure dans la ville de Caledonia, où il tient un hôtel et possède une diligence qui transporte les passagers entre cette ville et Liverpool, une distance d'environ trente milles. M. Johnson qui se trouvait dernièrement à Bridgewater, a fait au représentant de ce journal le rapport suivant : Il y a environ trois ans il est tombé gravement malade. Il s'est placé sous les soins des meilleurs médecins. Sa guérison s'opérait lentement et les médecins lui dirent qu'ils avaient peu d'espoir de le mettre en état de continuer sa besogne ordinaire. La maladie semblait s'être logée dans les rognons, et il fut alité pendant huit semaines ou plus. Il endurait constamment de grandes douleurs au dos; il perdit l'appétit et sa santé en général paraissait être délabrée. Il se décida alors d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams, et il en acheta une demi-douzaine de boites. Au bout d'une couple de semaine, il remarqna que sa sante s'améliorait et il continua à faire usage des pilules ; apres en avoir pris dix ou douze boites, il constata que non seulement il était complètement guéri, mais qu'il était sous tous rapports, en meilleure santé qu'il l'avait été depuis des années. Depuis ce temps, il conduit chaque jour sa diligence entre Caledonia et Liverpool, et le moindre symptôme de la maladie ne s'est jamais fait sentir, bien qu'il soit souvent exposé aux temps froids et pluvieux, ce qui aurait sans doute pour effet de faire revenir la maladie, si son systeme n'avait pas été si fortement renforcé contre ses attaques, en faisant usage des Pilules Roses du Dr Williams.

Si le sang est pur et sain, la maladie ne peut pas exister. La raison pour la quelle les Pilules Roses du Dr Williams guérissent tant de sortes de maladies c'est qu'elle agissent directement sur le sang et les nerfs, atteignant par là le germe de la maladie. Les autres remèdes n'agissent que sur le symptômes de la maladie et c'est pour cela que la maladie revient toujours quand vous cessez de les prendre. Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent d'une maniere permanente, les maladies des rognons, le rhumatisme, les érésypeles, l'anémie et les maladies analogues. Mais ne manquez pas de vous procurer les véritables qui portent le nom au long "Dr Williams' Pink Pills for Pale People" sur l'enveloppe qui entoure chaque boite

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—M. Bonhomme de l'Alliance Nationale est à Saint-Boniface.

—La chasse à la poule de prairie est ouverte depuis le 1er octobre.

—La corporation fait en ce moment niveler nos rues. Ce n'est pas sans besoin.

—La Banque Dominion occupe son nouvel édifice depuis quelques jours à Winnipeg.

—Il s'est fait plusieurs changements dans le service civil depuis quelques jours à Winnipeg.

—Un bazar à Saint-Frs-Xavier le 25 du courant, au profit de l'église. Tous sont cordialement invités.

—M. Gustave Rocan, étudiant Droit est parti lundi soir pour une promenade dans la province de Québec.

—Grande soirée dramatique et musical à Saint-Frs-Xavier le 7 octobre par des amateurs de Saint-Boniface ; cette soirée est au profit de la nouvelle église de la paroisse qui a été bâtie cette été sous les soins de M J. A. Senecal.

—La semaine dernière, les autorités du C. P. R., à Winnipeg ayant appris qu'un certain nombre de Doukhobors devaient se rendre à Selkirk, avaient fait préparer un char à bétail pour les transporter. Les Doukhobors ont trouvé le procédé mauvais et ont réussi à faire le voyage en troisième;

—Le *Free Press* invitait, mercredi dernier, le public à visiter ses nouveaux quartiers, rue McDermott-Ouest. Un grand nombre de personnes ont répondu a l'invitation et la visite a été interessante. Le fonctionnement des machines à composer, des énormes presses et des plieuses est un spectacle qui mérite d'être vu. Le *Free Press* possède une installatian très moderne.

Nouvelles de Quebec

STE-ANNE DE LA POCATIÈRE

—Les cultivateurs de cette paroisse poussent les travaux des récoltes avec vigueur. Plusieurs même les ont finis et sont occupés au battage des grains dont le rendement est satisfaisant. En plusieurs endroits, le rendement des patates est médiocre ; ceci est dû aux pluies précoces que nous avons eues cet été.

—Les gelées et la température notablement froide dont nous sommes gratifiés aujourd'hui nous font songer que nous sommes en automne et que l'hiver est à nos portes.

—Les élèves du collège ont suivi les exercices de leur retraite annuelle, la semaine dernière. Le R. P. Allard, rédemptoriste, de Ste-Anne de Beaupré, en était le prédicateur.

QUÉBEC

—On dit que les Franciscains doivent établir une succursale de leur Ordre en cette ville. Ils viennent d'acheter, paraît-il, à cet effet, des commissaires d'écoles catholiques, leur maison d'école actuelle située sur la rue Jacques, près de l'avenue des Erables, vû que les commissaires ont l'intention de construire une école plus spacieuse pour les besoins croissants de cette localité.

—Un pénible accident, qui va probablement coûter la vie aux deux victimes, est arrivée sur la rue Claire Fontaine, en arrière du monastère des Franciscaines. Deux ouvriers nommés F. Moisan et O. Walsh, ont été gravement blessés par l'explosion d'uue mine. M. Moisan a les deux yeux sortis de la tête, une jambe et un bras cassés. M. Walsh a aussi reçu de blessures dont il est mort.

—M. l'abbé Delage, curé de Chambord, Lac St-Jean, est mourant. Il est atteint du diabète.

CONTRE L'INSOMNIE

Quand la toux cause l'insomnie, on prend du BAUME RHUMAL et on dort à poings fermées.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 3 Octt. 1900.

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 20	à 0 22
Beurre, salé, la lb	0 18	à 0 19
Fromage	0 10½	à 11½
Œufs frais, la doz	0 00	à 16
Œufs en boites, la doz	0 00	à 0 00
Patates, le minot	0 25	à 0 25
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	0 90	à 1 00
Choux, par douzaine	0 25	à 0 60
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb.	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 10	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Porc, abattu, par lb.	0 05	à 0 06
Mouton, par lb	0 07	à 0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06
Bœuf, par lb	0 04	à 0 05

FARINE.

Farine par 100 lbs, Roller Process	1 90
" Strong Baker	1 75
" Manitoba Baker	1 50
" Imperial Baker	1 30
" Supérieure XXXX	1 05
" Nestor	90
Gru, la tonne	12 50
Son, "	9 50

FOIN.

Foin de prairie, lère qual.	4 00 à	5 00
Foin pressé, par tonne	5 50 à	6 50

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	10 0 à	10 00
Charbon mou	4 50 à	4 50

NOUVELLE MAISON DE PENSION

Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Saint-Boniface, ayant été priées plusieurs fois et en divers temps de prendre en pension de jeunes garçons pour les préparer à la première Communion, tout en fréquentant soit les Classes du Collège, soit celles de l'Académie Provencher tout en restant sous les soins des Sœurs ; la Communauté a ouvert à cette fin, des salles propices qui leur permettent de recevoir un bon nombre d'eleves admissibles depuis l'âge desix ans jusqu'à douze.

Les conditions suivantes pouront être modifiées selon les besoins des lieux et des circonstances.

Pension $6.00 par mois.
Blanchissage $1 00.
Literie $0.50.
Pour frequenter l'Académie Provenche $0 50 par mois.

NORTHERN PACIFIC RY.

TABLE HORAIRE.

LIGNE PRINCIPALE.

Morris, Emerson, St. Paul, Chicago, Toronto, Montreal, Spokane, Tacoma, Victoria, San Francisco
Départ (quotidien) 1.45 p.m.
Arrivée (quotidien) 1.30 p.m.

EMBRANCHEMENT PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Portage-la-Prairie et points intermédiaires
Départ (quotidien ex. dimanche) 4.20 p.m.
Arrivée, Lun. Merc. Ven 11.50 a.m.
Arrivée, Mardi, Jeudi, Samedi 10.35 a.m.

EMBRANCHEMENT MORRIS-BRANDON.

Morris, Roland, Miami, Baldur, Belmont, Wawanesa, Brandon ; aussi Embranchement Rivière Souris, Belmont à Elgin
Départ, Lundi, Mercredi, Vendredi 10.45 a.m
Arrivée Mardi, Jeudi, Samedi 4.30 p.m

C. S. FEE, Agt Gén. des Pass., St. Paul. H. SWINFORD, Agt Gén. Win.

The Canadian Northern Ry. Co.

Prend effet le 15 Oct. 1899.

STATIONS ET JOURS	Dép. Au Sud	Dép. Au Nord	Arr.
Wiunipeg—lun, mer et ven			22 15
Winnipeg—Mar, jeu et samedi		8 00	
P. la Prairie—lun, mer et ven			20 00
Mar, jeu et samedi		10 15	
Gladstone—Lun mer et samedi	18 15		
Mar, jeu et sam		12 00	
Dauphin—Lun, mer et ven	12 40		
Mar, jeu et sam			18 00
Mer et ven à W'pegosis		6 45	
Mer et ven, de Winnipegosis			12 10
Dauphin à Swan River. Samedi		18 50	
De Swan Rivet—Lun			12 00
W'pegosis Mer et ven.	10 00		
Mer et ven			9 00
Swan River—Samedi			24 30
Lundi	6 5		

D. B. HANNA, Surintendant.

FEUILLETON DU *MANITOBA*.

POUR UN HERITAGE

No. 39

DEUXIEME PARTIE

XIX

[illegible]

—Peut-être sur la terre, dis-je en hesitant, mais au ciel, vous avez une femme et un enfant que vous retrouverez un jour.

Une seconde je eus peur d'avoir ete imprudente, le sang lui monta aux joues, il allait repondre mais il se contint, et, se retournant sur son lit, il cacha son visage du côte de la muraille.

Un profond silence regna dans la vaste salle, mais à des soupires vainement comprimes, je compris que le comte ne dormait pas.

A une quinzaine de là croyant mon malade, dont les yeux etaient clos, plongé dans le sommeil, je m'occupais d'un pas leger à mettre de l'ordre dans la chambre. Souvent pendant ces occupations, mes yeux s'arrêtaient, presque malgé moi, sur ces trois dates terribles qui rappelaient à mon oncle de si affreux souvenirs.

Du velin mon regard monta jusqu'à la comtesse Gabrielle, je n'avais jamais pu voir son portrait si bien que ce jour-là car les preoccupations des premiers moments, et l'obscurité qu'on maintenait dans la piece, m'avaient empêchée de le considerer avec attention.

Je restai émue devant ce visage sans beauté, mais d'une douceur angelique, devant ces yeux qui semblaient me dire : "Rendez-le digne de me rejoindre.

Pauvre créature! pensai-je en moi-même avoir uni sa vie au crime, elle si bonne, si charitable! combien elle a dû souffrir, si ce que pense l'abbe est vrai!

Un bruit comme celui d'un sanglot etouffe me fit retourner brusquement, le comte était eveille et des larmes coulaient sur ses joues.

—C'est tout ce qu'il me reste d'elle, murmura-t-il, en designant le tableau toujours voile.

Puis changeant brusquement la conversation:

—Vous etes bien la soeur qui, depuis quinze jours au moins, alliez chaque matin au tombeau de la malheureuse comtesse de Kernac?

Ne m'attendant pas à cette question je n'etais pas preparee à la reponse, et malgre moi je balbutiai,

—Il est inutile de nier, continua mon oncle sans colère dans la voix, je vous ai reconnue dès le premier jour où ma raison est revenue, et depuis je cherche vainement l'interêt que vous portiez à ces deux pauvres âmes.

Arrivee depuis peu au couvent des sœurs de la Misericorde, j'ai entendu parler souvent de la douce châtelaine de Kernac, et j'ai voulu faire quelques neuvaines pour elle, d'autant plus qu'une parente eloignee était déjà un motif puissant pour m'attirer auprès de sa tombe.

—Une parente? Je ne connais pas de famille éloignée à la comtesse, qui ne m'en a jamais parlé.

—Je vous ai dit eloignée, Monsieur le comte. Il arrive souvent dans les familles que, ne se connaissant que de nom, on oublie les uns les autres les liens qui vous unissent.

Le comte paraissait réfléchir.

—Et c'est vous, parente de Gabrielle, qui êtes venue à mon chevet, m'avez veillé, soigné ?— Je viens prier pour la chère âme j'apprends que, terrassé par un mal terrible, vous n'avez personne pour vous soigner, ma mission est de secourir tous ceux qui souffrent, je viens à vous, le mari de ma parente.

—Le mari! le mari! ne put retenir mon oncle. Ah! pauvre, pauvre femme! mais peut-être plus malheureux encore celui qui est reste sur terre. Ah! Dieu se venge quelquefois terriblement!

—Dieu ignore la vengence, Monsieur le comte, il ne connait que la justice et le pardon!

Mon oncle tressaillit violemment.

—Le pardon! qui a besoin de pardon ici? prononça-t-il d'une voix sourde, en retombant de faiblesse sur sa couche.

Je m'empressai de lui verser une cuillérée de potion, mais son agitation ne semblait pas vouloir céder, depuis deux jours triste et concentré, il était dominé par une pensee qui l'obsedait.

—Je vous ai demandé dernièrement, ma sœur si vous m'aviez veille seule, aujourd'hui, je vous en prie, repondez moi: ai-je parle pendant ces neuf jours?

Je me trouvais dans une cruelle alternative, d'un côte, je craignais de provoquer une rechute chez le malade; de l'autre, il me semblait que l'occasion s'offrait à moi d'avancer dans la tâche que je m'étais imposée, tâche que facilitait la faiblesse du comte.

Mentalement je fis une fervente prière.

Vous avez souvent le délire, mais on ne peut appeler parler des phrases hachées et sans suite qu'on prononce dans ces moments-là.

—Alors j'ai parlé souvent, balbutia le malheureux avec une sueur d'angoisse. Je vous en prie, ma sœur au nom de tout ce que vous avez de plus cher, répétez moi ce que je disais.

Une étreinte de fer me serrait le cœur et je me sentais aussi tremblante que le coupable.

—Il est difficile de se souvenir de ce qu'on entend dans ces crises où l'on a déjà assez à lutter avec le mal; ce que je me rappelle, c'est que vous avez souvent parlé de votre femme, de votre fils, et que vous sembliez implorer leur pardon.

Le regard du comte atait attaché à mes lèvres. Heureusement, mon voile, à moitié baissé, comme d'habitude, dérobait à sa vue une partie de mon visage.

Comprit il, au tremblement de mes lèvres mon émotion ? ma voix lui parut-elle indecise?

—Vous me cachez la vérité, ma sœur dit-il moitie furieux, moitié implorant; je veux, je veux, entendez vous? savoir tout ce que j'ai dit.

D'une main tremblante, il arracha le voile du portrait de Louis.

—C'est au nom du mort que je vous le demande: qu'ai-je dit encore ?

Cette fois la peur m'étranglait, je sentais que je ne pouvais plus reculer, que je jouais ma dernière chance.

—Vous avez encore parlé de votre frère que vous appeliez votre première victime, et. . . .

—Et. . .? continua le malade en frémissant.

—D'une enfant sacrifiée, errante, exilée!

Un véritable régissement s'échappa de la poitrine de Henri de Kernac.

—Misérable ! après tous tes crimes, tu as encore publiquement déshonoré le nom de tes pères, ah ! mourir, mille fois mourir les remords et la honte, jamais !

Dans son immense faiblesse, je n'aurais jamais pu venir à bout de ce désespéré, mais, au premier mouvement qu'il essaya pour se lever, il retomba aux trois quarts évanoui.

Ah ! cria-t-il dans un sanglot, plus même la force de briser ce corps pour tuer le souvenir, il ne me reste rien, plus rien !!!

Je m'approchai de lui :

—Que le pardon de Dieu . . .

—Est-ce que Dieu pardonne, ma sœur. Tenez, cette femme dont le portrait attirait vos regards, n'a-t-elle pas été la première verge avec laquelle votre Dieu m'a flagellé; voyez cet enfant, en l'arrachant, Dieu ne m'a-t-il pas torturé plus que les martyrs auxquels on arrachaient les entrailles ? Non, Dieu se venge, il ne pardonne pas! Du reste, il y a quelqu'un qui crie, auprès de lui, vengence, et sa voix est puissante !

—Ceux qui sont auprès de Dieu ne demandent pas vengeance; ils reste agenouillés au pied du trône du Très-Haut, et implorent, au contraire, le pardon pour le pécheur. Un jour, lorsque le coupable a souffert, lorsqu'il maudit la faute, lorsqu'il implore la clémence divine, lorsqu'il a réparé, la paix et le calme descendent dans son cœur, et souvent même, dès cette terre, le Dieu de bonte lui prouve qu'il a pardonne.

—Réparé! réparé! dites-vous, ma sœur, reprit le comte d'un air égaré. Croyez-vous donc qu'il y ait des crimes qu'on puisse réparer? Peut-on rappeler à la raison ceux qu'on a plongés dans les abimes des tenèbres? Non, on en peut que maudire son sort, voir ses nuits hantées par des fantômes qui viennent vous reprocher vos crimes, vous redemander bonheur perdu leurs affection volées ! Et le jour, quand on cherche à fuir ces voisins, que les ténèbres rapportent le soir, d'autres images viennent vous briser le cœur : ce sont ces êtres chers disparus à jamais, malheureuses victimes payant, pour le coupable, la dette du crime. Et vous dites que Dieu pardonne?. . . .

—Oui, Dieu pardonne à celui qui se répent. Quel coupable peut affirmer avoir crier grâce sans avoir été entendu! Non celui dont Dieu se detourne, et qu'il laisse subir les effets de la justice, c'est celui qui maudit la punition, et non le crime qui l'a causée.

Une agitation affreuse se peignit sur les traits du malade, on aurait dit qu'une souffrance atroce brûlait sa poitrine, et qu'un poids l'etouffait.

—Pardon ! pardon ! ce mot n'a aucun sens pour moi, peut-on donc pardonner à ceux qui ont causer tous vos maux ? Non, l'on fuit devant eux, detestés, ils ne régnent que par la peur, ils semblent marques d'un sceau fatal. L'argent seul retint auprés d'eux ceux qui les entourent et ceux-ci mêmes, si leur doutes devenaient vérité, fairaient à leur tour sans tourner la tête

Vous aviez parle, dans votre délire, Monsieur le comte. J'etais alliee à l'une de vos victimes, je ne touche aucun argent et cependant je suis restee!

Le malade fut dompté.

—Serait-ce donc vrai? murmura-t-il. Non, non, reprit-il avec une exclamation tenant du délire, mourir est la seule solution pour fuir ces reproches continuels, ces visions nocturnes, ce mourant me recommandant son enfant, et venant me demander comment j'ai tenu ma promesse, ce que j'ai fait de cette mère eploree qui me suppliait de lui rendre sa fille. J'aurais beau crier grace, le pardon ne tomberait pas du ciel : mon frère retient le bras de Dieu, il arrète le pardon il me jette sa malédiction.

A Suivre.

CONSEIL

Avez-vous mauvaise bouche le matin au lever, ou bien sentez vous des aigreurs d'estomac? Prenez de UNE à DEUX cuillerees à thé de Salina dans un demi verre d'eau et cela disparaltra immediatement.